



Intervention de Mme. Anouchka CHABEAU
Commissaire à la lutte contre la Pauvreté
Représentant : Josiane CHEVALIER, Préfète de la région Grand Est

Ouverture du Colloque AREHSS-CNAHES
« Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »

Nancy -12 janvier 2022
Salle des Délibérations du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Mesdames et monsieur, en mon grade et qualité, tout d'abord je vous prie d'excuser madame la préfète de région qui ne peut pas être parmi nous ce matin. Elle m'a demandé de la représenter et surtout de vous faire part de tout son intérêt pour vos travaux. Elle prendra une attention toute particulière à prendre connaissance de vos futures contributions, puisque ce qui est remarquable, au-delà de la thématique de votre colloque, c'est aussi l'organisation avec l'appel à contributions de tous les acteurs, que ce soient les élus, les collectivités, le monde associatif, dont on sait ce qu'on lui doit dans la lutte contre la pauvreté, qui seront amenés à donner des contributions. Donc nous serons très attentifs à celles-ci.

Dans le temps qui m'est imparti, je ne peux pas revenir sur l'histoire de la pauvreté, je ne reviendrais pas sur les chiffres qui ont été cités par les uns et les autres qui sont effectivement les chiffres de la pauvreté d'aujourd'hui. Je voudrais parler d'ici et maintenant, et demain.

Contrairement à ce que j'ai pu entendre, l'État est présent dans la lutte contre la pauvreté aujourd'hui. Présent à travers la stratégie nationale de lutte, de préventions et de lutte contre la pauvreté, qui repose au-delà de la solidarité. C'est-à-dire la solidarité à travers les systèmes de prestation sociale, vous l'avez dit madame la présidente¹, un système de prestation sociale, complexe, probablement peu juste.

Donc une refonte du système des prestations sociale doit avoir lieu et notamment, vous l'avez évoqué, avec la réflexion commencée en vue de la mise en place du *Revenu Universel d'Activité* qui permettra de rendre ces prestations plus équitables, plus lisibles, et surtout, à travers cette lisibilité, qui permettra puisque que je crois qu'on ne l'a pas évoqué jusqu'à présent et ça me paraît très important, de lutter contre le non-recours aux droits des personnes. Je ne vais pas vous redonner des chiffres, mais le non-recours au RSA est conséquent, voir évidemment trop conséquent.

¹ Elle se tourne vers la présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Donc au-delà de cette réflexion sur le Revenu Universel d'Activités, au-delà de cette solidarité, la stratégie nationale *Prévention et Lutte contre les Pauvretés*, lancée par le chef de l'État en octobre 2018, repose sur deux orientations prioritaires :

- la première, la lutte contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge.
- la deuxième orientation prioritaire : une politique de sortie de la pauvreté, vous l'avez dit la aussi madame la présidente.

L'objectif ce n'est pas accompagner, traiter, prendre acte de la pauvreté et essayer d'en minorer les effets. C'est bien une politique de sortie de la pauvreté, et notamment une politique de sortie de la pauvreté, par l'insertion et l'emploi. Politique au sein, et vous l'avez dit aussi madame la présidente, au sein de laquelle les départements ont toute leur place, notamment aux vues de leurs responsabilités en matière de l'insertion des bénéficiaires du RSA.

Mais je souhaite surtout, parce que je crois vraiment que c'est là l'essentiel, je souhaite surtout évoquer la première orientation, car il s'agit d'agir pour l'égalité des chances dès le premier jour. C'est-à-dire *in fine*, lutter contre le déterminisme et casser la reproduction sociale de la pauvreté.

Ainsi, dans une vision globale de cette politique de prévention, les mesures mises en place actuellement sont nombreuses et diverses. Sans être exhaustive, je citerais *le parcours des Mille Premiers Jours*, avec les travaux importants, là aussi madame la présidente, de la PMI ; puisque l'idée est de soutenir notamment les parents dès les premiers jours de l'enfant, voire d'ailleurs avant même la naissance. Vous savez ce qu'est ce parcours des Mille Premiers Jours.

Je citerai aussi, mais vous les avez évoqués les petits-déjeuners gratuits dans les écoles, au niveau national 200 000 enfants en bénéficieront cette année. La cantine à 1 € dans les communes rurales, la cantine à 1 € dans les métropoles, dans les grandes collectivités sont déjà mises en place très largement, et vous l'avez évoqué, madame la vice-présidente, dans les cantines scolaires. L'état soutient la cantine à 1 € dans les communes rurales parce que la pauvreté n'est pas que le fait du milieu urbain. D'une façon générale, et là aussi vous l'avez évoqué, l'accès à une alimentation équilibrée de qualité est un enjeu essentiel, et nous travaillons avec madame la vice-présidente², avec vous, sur l'accès à l'alimentation du plus grand nombre, pour le plus grand nombre. Nous travaillons aussi avec vous madame la présidente, parce que vous évoquiez tout à l'heure la banque alimentaire et notamment le soutien du conseil départemental, à l'achat de véhicule pour la banque alimentaire, achat de véhicule que nous avons aussi soutenu. Donc je ne sais pas, peut-être vous avez le moteur j'ai les roues, mais au final l'objectif c'est que le véhicule roule et apporte tout ce soutien nécessaire aux plus fragiles d'entre nous.

Je pourrais citer aussi, parce que ça participe à l'égalité des chances et parce que ça participe à la lutte contre le déterminisme, le dédoublement des classes de la grande section de maternelle, au CE1 dans les Zones d'Éducation Prioritaires.

Je pourrais aussi citer - et ce n'est pas suffisamment mais vous l'avez un peu évoqué madame la présidente, en parlant d'Éducation Populaire - je pourrais aussi citer *les vacances apprenantes*, ou encore *le Pass'Sport* que vous me permettez madame la présidente de rappeler que cela fait de nombreuses années qu'il est en place en Meurthe et Moselle. Pourquoi je parle du Pass'Sport, parce que vous avez aussi évoqué la question culturelle globale. Parce que permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive c'est aussi lutter pour l'égalité des chances et aussi lutter contre la pauvreté.

² Elle se tourne vers Mme. Muriel COLOMBO, représentante de M. Mathieu KLEIN, maire de Nancy et de la Métropole du Grand Nancy

Je pourrais enfin aussi citer la création de places de crèches, même si là encore, comme sur d'autres sujets, j'en suis bien consciente, nos efforts doivent être poursuivis et amplifiés. Cet investissement dans la lutte contre la pauvreté dès le plus jeune âge se poursuit avec les mesures visant à l'insertion de tous les jeunes. Je pense notamment à l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans, qui vient s'inscrire dans la continuité de l'instruction obligatoire. Je pense au plan *Un Jeune-Une Solution*, et je pense qu'il faudra tirer toutes les incidences et toutes les complémentarités de ces deux dispositifs qui seront côte à côte. Je pense aussi à la mise en place dans quelques semaines de la création du *Contrat Engagement Jeune*.

J'insiste sur ces tranches d'âges parce que vous l'avez bien compris, l'idée c'est bien de mettre fin à la reproduction sociale de la pauvreté, permettant ainsi, je crois que cela pour toutes les personnes ici en présentiel ou derrière vos écrans est évidemment un objectif que nous partageons tous, permettant ainsi dans les années à venir, d'éradiquer la pauvreté dans notre pays.

Je vous souhaite une bonne continuation de travaux et j'attends avec intérêt vos contributions. Merci.